

COORDINATION DE LA POLITIQUE D'INSERTION DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE PAR LES CHARGES D'INSERTION

Le projet de *Coordination de la Politique d'Insertion* porté par le Département de la Moselle vise à renforcer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, en particulier les bénéficiaires du RSA, à travers un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées aux besoins du marché du travail. Cette opération s'inscrit dans le cadre du *Pacte Territorial d'Insertion* et du *Programme Départemental d'Insertion*.

Il s'agit d'une opération dont l'objectif est de garantir un suivi renforcé des actions d'insertion sociale et professionnelle, en particulier pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

Les principales actions comprennent :

- La supervision des actions d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire, incluant des actions préparatoires à l'accès à l'emploi.
- La mise en œuvre et la régulation des instances de dialogue entre les différents acteurs de l'insertion, notamment les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).
- La coordination des équipes pluridisciplinaires (CTES) et la gestion des relations partenariales pour garantir la bonne mise en œuvre des dispositifs.

Le nombre de projets gérés pour 2025 est estimé à 125, avec 6 722 bénéficiaires indirects touchés. Les résultats prennent en compte les bénéficiaires des actions d'insertion et de régulation, ainsi que ceux des projets spécifiques relatifs aux SIAE, aux jeunes accompagnés par les Missions Locales, et aux bénéficiaires du RSA.

Le projet bénéficie d'un cofinancement du Fonds Social Européen (FSE+) à hauteur de 80 000 €, représentant environ 13 % du budget total de 621 685,15 €. Ce financement européen soutient spécifiquement les postes des 11 chargés d'insertion, localisés dans les 5 territoires du département de la Moselle. Il permet de garantir un suivi de qualité et d'assurer la pérennité du dispositif, en renforçant l'accompagnement des publics vulnérables et en soutenant la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins du marché du travail.

Ce cofinancement soutient ainsi les objectifs de l'Union Européenne en matière d'inclusion sociale, en favorisant l'insertion des personnes les plus éloignées du marché du travail, conformément aux priorités d'inclusion et de réduction des inégalités sociales.